CAPC IEF,
c'est reparti pour quatre ans

CAPC

IEF

La première CAPC IEF de la mandature 2019-2022 s'est tenue ce 25 janvier 2019.

Aucun avancement n'était à prononcer (ni grade,ni corps). En effet, son ordre du jour était essentiellement axé sur l'approbation de son règlement intérieur et la désignation des représentants à la commission de réforme ministérielle.

Se sont ajoutés à ces points quelques mesures d'ordre individuelles et des questions diverses.

La **CFDT** était représentée par l'ensemble de ses élus :

Titulaires : Manuel Poulain, Corinne Serra et Marc Schirar

Suppléants :Didier Kerbœuf, Jean-Michel Coursac et David Le Vézo.

REGLEMENT INTERIEUR DE LA CAPC DES IEF

Après quelques modifications et compléments apportés au règlement type proposé, celui de la CAPC des IEF est approuvé à l'unanimité.

DESIGNATION DU SECRETAIRE ADJOINT

Jean-Michel Coursac, élu **CFDT**, est désigné secrétaire adjoint pour cette CAPC.

COMMISSION DE REFORME MINISTERIELLE

Cette commission siège une fois par mois et émet ses avis aux questions posées par le service des pensions de la Rochelle, notamment en matière d'imputabilité au service des accidents de travail ou de trajet.
C'est la seule commission de réforme traitant les dossiers des IEF.
Manuel Poulain est désigné représentant titulaire
CFDT du personnel à cette commission.

TITULARISATIONS

Une demande de titularisation est validée à l'unanimité. Les élus **CFDT** adressent toutes leurs félicitations à l'intéressée.

DISPONIBILITÉS

3 demandes formulées recueillent un avis favorable à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

PLANIFICATION DES CAPC IEF 2019.

A ce jour, les CAPC 2019 sont prévues :

- 23/05/2019 pour l'accès en Hors Classe et à l'échelon spécial au titre de 2020
- 05/12/2019 pour les promotions au grade d'IDEF et l'accès de B en A (nomination TSEF dans le corps des IEF) au titre de 2020.

Néanmoins, une discussion reste ouverte pour scinder en deux cette CAPC et revenir aux conditions en vigueur ces dernières années. Vos élus ont rappelé à l'administration qu'une durée de préparation des travaux de trois jours était très nettement insuffisante pour deux CAPC.

BILAN D'ATTRIBUTION DES CIA 2018.

Ce bilan pourrait nous être présenté lors de la CAPC de mai.

EVOLUTION DU STATUT DES IEF.

Cette évolution devrait nous être également présentée lors de la CAPC de mai.

Nous savons que les points actuellement en préparation portent, outre sur une évolution du nom du corps, sur la clarification et l'actualisation des missions des IEF, les spécialités, le niveau de recrutement qui serait porté à Bac+5, la création d'examens de promotion interne (B en A) et d'accès à l'IDEF, l'amélioration de la formation continue.

L'objectif est de sortir les textes le plus rapidement possible, mais il y aura les délais DGAFP et guichet unique…

CAPC IEF

Vos élus ont une nouvelle fois souligné que les volumes d'avancement de corps (TSEF en IEF) étaient trop insuffisants et que l'insatisfaction des agents était croissante dans les services.

« MARQUE » PERSONNELS CIVILS DE LA DÉFENSE >>

Face au constat d'un manque de lisibilité des carrières civiles au MinArm pour les recrutements externes, une « Marque » « Personnels Civils de la Défense» va être créée avec logo et portail web qui permettra inscription à concours, candidature à postes vacants, accès à diverses informations et témoignages…

Une présentation nous sera faite lors de la CAPC de mai.

APPRÉCIATION DES QUALITÉS MANAGÉRIALES (DANS LES CREP)

Il est rappelé en séance que l'appréciation des qualités managériales concerne les agents en situation de management sous ces différentesformes (encadrement, conduite de projets, management transversal…).

Une nouvelle mandature de quatre ans est lancée. Une équipe de six élus CFDT est en place pour votre défense, votre écoute et pour porter vos revendications en CAPC.

Manuel Poulain : manuel.poulain@anpit.fr
Corinne Serra : corinne.serra@intradef.gouv.fr
Marc Schirar : marc.schirar@intradef.gouv.fr
Didier Kerbœuf : didier.kerboeuf@intradef.gouv.fr
Jean-Michel Coursac: jean-michel.coursac@intradef.gouv.fr
David Le Vezo : david.levezo.cfdt@gmail.com

N'hésitez pas à prendre contact avec eux pour tout sujet concernant votre carrière ou votre avancement.